



Regional Agency for Agriculture and Food
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation
Agência Regional da Agricultura e Alimentação



APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT

_____\$\$\$\$\$\$_____

Agence :	Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) de la CEDEAO
Source de financement :	Coopération suisse (DDC)
Projet :	Programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes, phase 3 (PRAOP3)
Méthode de sélection :	Sélection de Consultants individuels (SCI)
Référence de la sélection :	ARAA/PRAOP3/2026/SCI/023
Objet :	Recrutement d'un consultant individuel pour l'évaluation finale et la capitalisation des expériences du PRAOP3
Date de publication	7 octobre 2026
Date et heure limites de dépôt :	27 octobre 2026 à 23 H 59 min GMT

I. Contexte et Justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique agricole régionale de la CEDEAO (ECOWAP), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, à travers l'Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation, met en œuvre la phase 3 du Programme régional d'appui aux organisations professionnelles paysannes. Le PRAOP3 est financé par la Commission de la CEDEAO et la Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse.

Le programme vise à contribuer à l'accroissement des investissements dans les chaînes de valeur du lait local afin d'élargir les possibilités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes en situation de chômage ou de sous-emploi, tout en contribuant à la réduction de l'exode rural et de l'émigration non contrôlée en Afrique de l'Ouest.

Le programme est structuré autour des trois composantes suivantes :

- 1.** Promotion de modèles technico-économiques contribuant au renforcement de l'employabilité des jeunes dans les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques, avec un accent particulier sur la promotion du lait local.
- 2.** Création d'un environnement favorable au développement de chaînes de valeur du lait local performantes, inclusives et pourvoyeuses d'emplois.
- 3.** Renforcement des capacités opérationnelles et du pilotage stratégique de l'ECOWAP.

Le PRAOP3 intervient à travers vingt-quatre projets terrain mis en œuvre dans douze pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, Cabo Verde, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, le Mali, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Togo et le Tchad. Ces projets sont portés par des organisations de nature diverse, notamment des organisations professionnelles, des organisations non gouvernementales, des coopératives, des réseaux et des entreprises.

Les interventions concernent principalement l'amélioration de la production laitière et de l'alimentation du bétail, la collecte, la transformation et la distribution des produits laitiers locaux, le renforcement des capacités et de la formation professionnelle, la création et la consolidation d'emplois pour les jeunes, le développement de services financiers et non financiers ainsi que l'amélioration de l'environnement institutionnel et économique de la filière.

Les principaux résultats attendus du programme portent notamment sur l'accroissement des possibilités d'emplois décents et rémunérateurs pour les jeunes, l'amélioration des performances techniques et économiques des chaînes de valeur du lait local, le développement de modèles technico-économiques viables, l'amélioration des conditions d'émergence de chaînes de valeur performantes, le renforcement des capacités d'insertion des jeunes ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles de la CEDEAO et de la DADR.

Le coût global du programme est estimé à 7 648 651 200 FCFA, dont 77% financés par la DDC, 18% par la CEDEAO et 5% par les porteurs des projets terrain. Le programme, initialement prévu pour une période de cinq ans, a bénéficié d'une extension de douze mois. Les dates contractuelles exactes de démarrage, de clôture initiale et de clôture révisée devront être vérifiées dans la convention de financement et son avenant avant publication des présents termes de référence.

1.1 Objectifs du Projet :

L'objectif général du projet PRAOP3 est d'améliorer l'accès des jeunes femmes et des jeunes hommes à des emplois décents et rémunérateurs dans les chaînes de valeur du lait local au sein des zones ciblées, au moyen d'initiatives conduites par la CEDEAO, les États, les organisations socioprofessionnelles agricoles et le secteur privé.

1.2 Dispositifs de mise en œuvre du projet

Les composantes opérationnelles relatives aux modèles technico-économiques et à l'environnement favorable sont mises en œuvre, pour une part importante, selon une modalité de mise en œuvre déléguée. Les porteurs de projets ont été sélectionnés par appel à projets, puis accompagnés par l'ARAA dans les différentes étapes de contractualisation, de démarrage, d'exécution, de suivi, de justification et de clôture de leurs subventions.

Un atelier de démarrage et de renforcement des capacités a permis de lancer officiellement les projets terrain, d'harmoniser la compréhension des exigences techniques et administratives et de faciliter les échanges entre l'ARAA, la Coopération suisse et les porteurs. Des missions de supervision et d'appui-accompagnement ont ensuite été conduites pendant la mise en œuvre.

Le dispositif de faire-faire, comprenant la conception de l'appel à projets, la sélection, la contractualisation, le financement, l'accompagnement, le suivi, la gestion des risques et la clôture des subventions, constitue à ce titre un objet spécifique de l'évaluation et de la capitalisation.

II. Objectifs et Portée de la mission

2.1 Objectifs globaux

L'objectif général de la mission est de réaliser l'évaluation finale du PRAOP3, de capitaliser ses expériences, innovations, acquis, limites et enseignements. La mission devra ainsi rendre compte des performances du programme, renforcer l'apprentissage institutionnel et fournir des orientations directement exploitables pour la consolidation, la réplication ou la mise à l'échelle des modèles les plus pertinents.

2.2 Objectifs spécifiques

La mission vise les objectifs spécifiques suivants :

- **1.** Apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, les effets, la contribution à l'impact et la durabilité du PRAOP3, en tenant compte de son contexte régional et des

spécificités nationales.

- **2.** Vérifier le niveau d'atteinte des résultats et indicateurs du programme, en distinguant clairement les réalisations physiques, les résultats, les engagements, les contractualisations, les décaissements, les dépenses exécutées et les dépenses justifiées.
- **3.** Analyser les contributions du programme à la création, à la consolidation et à la qualité des emplois des jeunes femmes et des jeunes hommes dans les différents maillons des chaînes de valeur du lait local.
- **4.** Documenter, selon un canevas commun, les expériences des vingt-quatre projets terrain et les trajectoires des modèles technico-économiques mis en œuvre.
- **5.** Identifier et analyser les bonnes pratiques, les innovations techniques, organisationnelles, institutionnelles et financières, ainsi que les difficultés, les échecs instructifs et les résultats inattendus, en explicitant leurs mécanismes et leurs conditions de réussite ou d'échec.
- **6.** Apprécier la valeur ajoutée, les limites, les coûts de transaction et les conditions d'efficacité du dispositif de faire-faire par appel à projets, depuis la conception de l'appel jusqu'à la clôture des subventions.
- **7.** Analyser de manière transversale le genre, l'inclusion, la résilience climatique, la prise en compte des situations d'insécurité, la gouvernance, l'appropriation, les partenariats et les perspectives de durabilité.
- **8.** Produire des supports de connaissances différenciés destinés à la prise de décision, au plaidoyer, à l'apprentissage et au partage des acquis du programme **formuler des options stratégiques ainsi que des scénarios prospectifs fondés sur le potentiel de chaque expérience pour orienter le dialogue politique régional (ECOWAP) et les futures interventions de l'ARAA**

Proposer des modalités opérationnelles et des outils de plaidoyer pour transférer et intégrer les acquis du programme dans les politiques et budgets publics nationaux des États membres.

2.3 Portée de l'Évaluation

➤ Périmètre thématique

La mission couvrira les trois composantes du PRAOP3. Elle accordera une attention approfondie aux projets terrain, aux modèles technico-économiques, à l'emploi et à l'insertion durable des jeunes, au développement des chaînes de valeur du lait local, à l'environnement institutionnel, au pilotage stratégique et au dispositif de faire-faire.

L'analyse portera sur la conception, la gouvernance, la planification, le suivi-évaluation, la passation des marchés lorsque pertinente, la gestion des subventions, les décaissements, l'exécution technique et financière, la gestion des risques, les partenariats, la production des résultats et la durabilité.

➤ Périmètre géographique et échantillonnage

Les vingt-quatre projets terrain seront couverts par la revue documentaire et par des échanges avec leurs porteurs. Une collecte approfondie de terrain sera réalisée sur un échantillon raisonné comprenant, à titre de base commune de chiffrage, au minimum dix projets répartis dans au moins six pays. Le nombre et la liste définitive des pays et projets seront arrêtés par l'ARAA sur proposition du consultant dans la note de cadrage.

L'échantillon devra représenter la diversité géographique et linguistique, les catégories de porteurs, les maillons des chaînes de valeur, les thématiques techniques, les niveaux de performance, les projets transfrontaliers, la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes, les contextes de fragilité ou d'insécurité et les différentes modalités de partenariat. Lorsque les conditions sécuritaires ou logistiques ne permettent pas un déplacement, le consultant proposera une modalité alternative de collecte à distance, sans compromettre la qualité des données.

➤ **Périmètre temporel**

L'évaluation couvrira la période allant de la conception du PRAOP3 à la date de la mission, y compris la préparation et la sélection des projets, leur contractualisation, leur mise en œuvre, leur suivi et les processus de clôture déjà engagés. La capitalisation comportera un regard rétrospectif sur les phases antérieures, notamment afin d'apprécier le devenir des acquis et la prise en compte des recommandations précédentes, ainsi qu'un regard prospectif sur la consolidation, la mise à l'échelle des résultats et le positionnement dans le cadre de la mise en œuvre de l'ECOWAP@35.

➤ **Parties prenantes à consulter**

1. les responsables et équipes techniques de l'ARAA et de l'URC du PRAOP3 ;
2. les services concernés de la Commission de la CEDEAO, notamment la DADR ;
3. la Coopération suisse et, selon leur pertinence, les autres partenaires techniques et financiers ;
4. les administrations nationales et services techniques compétents ;
5. les vingt-quatre porteurs de projets et leurs partenaires de mise en œuvre ;
6. les organisations professionnelles, interprofessions, coopératives, entreprises et institutions financières concernées ;
7. les jeunes femmes et les jeunes hommes bénéficiaires, les producteurs, collecteurs, transformateurs, distributeurs, prestataires de services et autres acteurs des chaînes de valeur ;
8. les personnes ou institutions associées aux phases antérieures du programme, lorsque cela est pertinent.

III. Résultats attendus

Les résultats attendus sont :

1. Les performances du PRAOP3 sont appréciées de manière indépendante, argumentée et fondée sur des éléments vérifiables ;
2. Le niveau d'atteinte des résultats, les écarts, les facteurs explicatifs et les risques de clôture sont établis ;
3. Les contributions du programme à l'emploi des jeunes et au développement des chaînes de valeur du lait local sont documentées ;
4. Les expériences des vingt-quatre projets sont structurées et comparables ;
5. Les bonnes pratiques, innovations, limites et échecs instructifs sont analysés avec leurs conditions de réussite et de transférabilité ;
6. La valeur ajoutée et les limites du dispositif de faire-faire sont établies ;
7. Des recommandations hiérarchisées et des options d'interventions dans le contexte de la politique agricole de la CEDEAO ECOWAP@35 sont disponibles pour orienter le positionnement des bailleurs et les décideurs ; (sur la base du potentiel de chaque expérience)

Stratégie pour impacter les politiques nationales sur la base des résultats

8. Un patrimoine documentaire complet, éditable et réutilisable est transféré à l'ARAA.

IV. Méthodologie de l'Évaluation

➤ Approche générale

La mission reposera sur une approche mixte, participative, comparative et orientée vers l'utilisation des résultats. Elle combinera l'analyse quantitative des indicateurs, des résultats physiques et des données financières avec une analyse qualitative approfondie des expériences, perceptions, mécanismes, trajectoires et contextes.

La méthodologie définitive sera proposée par le consultant et validée dans la note de cadrage. Elle devra permettre de répondre à l'ensemble des questions d'évaluation et de capitalisation, de garantir la comparabilité entre les projets et de produire des conclusions suffisamment robustes pour soutenir la prise de décision.

➤ Revue documentaire et reconstruction de la logique d'intervention

Le consultant procédera à une revue systématique des documents disponibles, notamment les documents de conception, conventions de financement et avenants, cadres logiques, plans de travail et budgets annuels, rapports techniques et financiers, bases de données de suivi, contrats de subvention, rapports de mission, rapports d'audit, documents de passation des marchés pertinents, rapports des porteurs, produits de communication, évaluations et capitalisations antérieures.

La mission reconstituera ou actualisera la théorie du changement du PRAOP3, précisera les chaînes de résultats et identifiera les principales hypothèses, risques et facteurs externes. Une matrice d'évaluation présentera, pour chaque question, les indicateurs ou éléments d'appréciation, les sources, les méthodes de collecte et les modalités d'analyse.

1. entretiens semi-directifs individuels avec les responsables institutionnels, les porteurs, les partenaires et les acteurs des chaînes de valeur ;
2. groupes de discussion avec les jeunes femmes, les jeunes hommes et les autres catégories de bénéficiaires ;
3. observations directes des infrastructures, équipements, unités de production, de collecte, de transformation et de distribution ;
4. récits de changement significatif, lignes de temps, ateliers de capitalisation et analyses de trajectoires ;
5. collecte et vérification des données quantitatives sur les bénéficiaires, les emplois, les volumes, la productivité, les ventes, les revenus, les investissements et les financements ;
6. analyse économique simplifiée des modèles technico-économiques, incluant les coûts, les recettes, la rentabilité, les besoins de fonds de roulement, la dépendance aux subventions et les conditions de viabilité ;
7. questionnaires ou outils numériques de collecte, lorsque leur utilisation est justifiée par la disponibilité des données et la taille des groupes concernés.

➤ Échantillonnage et comparabilité

Le consultant proposera un plan d'échantillonnage argumenté. Il veillera à ce que les projets retenus pour les visites de terrain couvrent les principales configurations techniques, économiques, institutionnelles et géographiques. Une grille commune sera appliquée aux vingt-quatre projets afin de permettre la comparaison des résultats, des mécanismes, des coûts, des facteurs de réussite et des

risques de durabilité. Le consultant devra veiller au "Récit du Changement le Plus Significatif" (Most Significant Change) pour capter l'impact réel sur la vie des jeunes femmes et hommes au-delà des simples chiffres.

➤ **Analyse, triangulation et validation**

Les données seront analysées au moyen de méthodes quantitatives et qualitatives appropriées. Les résultats seront triangulés entre documents, données de suivi, entretiens, groupes de discussion et observations. Les divergences entre sources seront explicitées plutôt que masquées.

Le consultant organisera des séances de débriefing avec l'ARAA à l'issue de la collecte et présentera les constats préliminaires avant la rédaction définitive. Les commentaires des parties prenantes seront examinés de manière transparente, sans compromettre l'indépendance du jugement évaluatif.

➤ **Genre, jeunesse et inclusion**

Le genre, la jeunesse et l'inclusion seront traités comme des exigences méthodologiques transversales. Les données relatives aux bénéficiaires et aux emplois seront désagrégées au minimum par sexe et par tranche d'âge lorsque les sources le permettent. L'échantillon garantira une représentation effective des jeunes femmes et des groupes moins visibles.

Des groupes de discussion séparés seront organisés lorsque le contexte socioculturel le justifie. Les horaires, lieux, langues et modalités de consultation devront favoriser la participation des femmes, des personnes peu alphabétisées et des groupes défavorisés. L'analyse portera notamment sur l'accès aux ressources, au contrôle des ressources, aux formations, aux équipements, au financement, au marché et aux espaces de décision.

➤ **Éthique, confidentialité et protection des données**

La note de cadrage identifiera les limites anticipées liées notamment à la qualité des données de référence, à la disponibilité des bénéficiaires, à la dimension géographique, aux contraintes sécuritaires, aux différences linguistiques, au calendrier de clôture et aux difficultés d'attribution des effets. Le consultant précisera les mesures d'atténuation prévues.

➤ **Périmètre de la mission**

La note de cadrage identifiera les limites anticipées liées notamment à la qualité des données de référence, à la disponibilité des bénéficiaires, à la dimension géographique, aux contraintes sécuritaires, aux différences linguistiques, au calendrier de clôture et aux difficultés d'attribution des effets. Le consultant précisera les mesures d'atténuation prévues.

V. Livrables et délais de soumission

Livrables	Contenu minimum	Echéance indicative	Validation
L1. Rapport de démarrage	Compréhension de la mission ; théorie du changement actualisée ; matrice d'évaluation ; méthodologie détaillée ; échantillon ; outils ; plan de travail ; plan de consultation ; protocole qualité, éthique et protection des données ; risques et mesures d'atténuation ; démarche proposée pour la formulation de la nouvelle phase.	Au plus tard 10 jours calendaires après la réunion de démarrage	ARAA/comité technique

L2. Note de revue documentaire et état des données	Analyse initiale des documents et données ; état des indicateurs ; écarts de données ; cohérence des données physiques et financières ; liste des informations à vérifier ; plan définitif de collecte ; première synthèse des enseignements utiles à la nouvelle phase.	Jour 22	ARAA/comité technique
L3. Aide-mémoire de fin de collecte	Synthèse des consultations ; couverture effective ; difficultés rencontrées ; constats préliminaires ; liste des vérifications complémentaires ; base de données provisoire ; inventaire des preuves ; premières options programmatiques à approfondir.	Jour 54	ARAA
L4. Rapport provisoire d'évaluation finale	Résumé exécutif ; méthodologie et limites ; analyse selon les critères ; appréciation des résultats et indicateurs ; analyse physique et financière ; conclusions ; matrice des recommandations. Maximum 60 pages hors annexes.	Jour 66	ARAA/comité technique
L5. Paquet provisoire de capitalisation	Vingt-quatre fiches d'expérience de quatre pages au maximum ; six fiches thématiques de cinq pages au maximum ; une fiche transversale de huit pages au maximum ; une note analytique sur le faire-faire de douze pages au maximum ; un rapport consolidé de capitalisation de cinquante pages au maximum ; un recueil illustré ; trois notes de plaidoyer de quatre pages au maximum.	Jour 82	ARAA/comité technique
L6. Restitution régionale et session de formulation	Présentation PowerPoint ; supports de facilitation ; animation de la restitution des résultats ; examen des options de nouvelle phase ; validation des choix structurants ; rapport synthétique de l'atelier ; relevé des décisions et tableau de traitement des commentaires.	Autour du jour 82	ARAA et parties prenantes
L7. Paquet final	Rapport final d'évaluation ; rapport final de capitalisation ; ensemble des fiches et produits de diffusion révisés ; résumé exécutif autonome ; présentation finale ; bases de données ; outils ; bibliographie ; fichiers sources éditables et versions PDF.	Au plus tard au jour 90	ARAA/comité technique

Tous les livrables seront remis en français. Les principaux produits de synthèse et de diffusion seront également fournis en français. Les rapports seront remis en formats Word et PDF ; les tableaux et bases en formats Excel ; les présentations en format PowerPoint ; les éléments graphiques et maquettes dans des formats éditables.

Le consultant intégrera les commentaires consolidés de l'ARAA, des services compétents de la Commission de la CEDEAO et de la Coopération suisse et remettra la note ainsi que l'ensemble de ses annexes dans des formats entièrement modifiables.

IV. Durée et calendrier

La mission sera réalisée sur une période maximale de trois mois à compter de l'émission par l'ARAA de l'ordre de démarrage de la mission au consultant. Le niveau d'effort indicatif global est estimé à quatre – vingt dix (90) homme-jours, comprenant le temps du consultant et, le cas échéant, les contributions des expertises complémentaires, enquêteurs ou relais qu'il mobilisera sous sa responsabilité et à sa charge. Le consultant proposera dans son offre la répartition de cet effort et démontrera sa disponibilité personnelle pour assurer la direction méthodologique, les analyses, la rédaction et la validation de l'ensemble des livrables. La mobilisation de ressources complémentaires n'ouvrira droit à aucune rémunération additionnelle et ne créera aucun lien contractuel entre ces ressources et l'ARAA.

Activité	Niveau d'effort indicatif global
Cadrage, théorie du changement, matrice et outils	10 Homme - jours
Revue documentaire et analyse initiale des données	12 Homme - jours
Préparation logistique et collecte de terrain ou à distance	32 Homme - jours
Analyse, triangulation et appréciation des critères	12 Homme - jours
Rédaction des rapports et produits de capitalisation	16 Homme - jours
Restitution, révision et finalisation	8 Homme - jours
Total indicatif	90 Homme-jours

Le calendrier détaillé devra intégrer les délais de revue et de validation par l'ARAA. Les commentaires consolidés de l'ARAA seront, dans la mesure du possible, transmis dans un délai de dix jours ouvrables pour les principaux livrables. Les délais imputables à l'attente de commentaires ne seront pas considérés comme des jours de prestation active.

V. Profil du ou de la Consultant (e)

La mission sera confiée à un consultant individuel, seul titulaire du contrat, seul interlocuteur contractuel de l'ARAA et pleinement responsable de la qualité, de la cohérence et de la remise des livrables. Il assurera personnellement la direction de la mission, les principaux choix méthodologiques, la triangulation des analyses, la formulation des conclusions et recommandations, ainsi que la validation finale de tous les produits.

Rubrique	Qualifications et expériences minimales
Formation	Diplôme de niveau BAC+5 au minimum en économie, agroéconomie, sociologie, agronomie, zootechnie, gestion de projets, politiques publiques, suivi-évaluation, gestion des connaissances (Knowledge Management) ou dans un domaine pertinent pour la mission.

Rubrique	Qualifications et expériences minimales
Expérience générale	Au moins douze ans d'expérience professionnelle dans l'évaluation, la capitalisation, la gestion des connaissances, le suivi-évaluation, la formulation ou le pilotage de projets et programmes de développement.
Évaluation et capitalisation	Au moins cinq missions similaires d'évaluation finale et/ou de capitalisation, dont au moins deux missions pour le compte des institutions régionales ou multi-pays. Avoir la maîtrise des approches mixtes, de la théorie du changement, des critères d'évaluation, de la gestion axée sur les résultats et de la formulation de recommandations stratégiques.
Connaissances sectorielles	Connaissance approfondie des chaînes de valeur de l'élevage et du lait local, de l'emploi et de l'insertion des jeunes, du fonctionnement des organisations professionnelles paysannes et des enjeux de développement agricole en Afrique de l'Ouest.
Dispositifs régionaux et subventions	Expérience des appels à projets, des mécanismes de subvention, de l'accompagnement des porteurs et des dispositifs multi-acteurs. Une expérience avec une Institution de la CEDEAO, la Coopération suisse ou une autre organisation régionale constitue un atout.
Analyse physique, financière et données	Capacité avérée à analyser les données budgétaires et financières, les niveaux d'engagement, de contractualisation, de décaissement, de dépense et de justification, à les mettre en relation avec l'exécution physique et les résultats et à exploiter des données quantitatives et qualitatives de qualité variable.
Communication et gestion des connaissances	Excellentes capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction, de facilitation et de production de supports de connaissance adaptés à différents publics, Compétences éprouvées dans la rédaction de supports de plaidoyer vulgarisés (Policy Briefs) et de notes de synthèse décisionnelles à destination des autorités politiques.

VI. Procédure de recrutement

La sélection se fera conformément aux procédures de passation des marchés de la CEDEAO, selon la méthode de sélection de consultant individuel, sur la base :

- des qualifications et expériences pertinentes ;
- de la qualité de l'offre technique ; et
- de la cohérence financière.

VII. Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprendra une offre administrative, une offre technique et une offre financière présentées conformément aux instructions de soumission.

a) Offre administrative

L'offre administrative devra comprendre :

- lettre de manifestation signée ;
- curriculum vitae détaillé, daté et signé du consultant ;

- copie du diplôme principal;
- références et attestations de bonne exécution disponibles ;
- déclaration relative à la fraude et à la corruption de la DDC joint en annexe ;
- tout document requis par les procédures de passation des marchés de la CEDEAO.

b) Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- compréhension de la mission, des enjeux et des résultats attendus ;
- observations éventuelles sur les termes de référence ;
- méthodologie détaillée, incluant une matrice préliminaire d'évaluation, le plan d'échantillonnage, les méthodes d'analyse, le dispositif de contrôle qualité et la démarche proposée pour élaborer la note conceptuelle de la nouvelle phase conformément au canevas de la DDC ;
- plan de travail et calendrier précisant le niveau d'effort du consultant et, le cas échéant, celui des expertises complémentaires par activité ;
- modalités d'organisation de la mission, responsabilités personnelles du consultant et dispositif prévu pour mobiliser, coordonner et contrôler les expertises complémentaires ;
- curriculum vitae signé du consultant et, à titre indicatif, curriculum vitae des expertises complémentaires déjà identifiées ;
- présentation d'au moins deux produits comparables réalisés antérieurement ou liens permettant d'y accéder, dont au moins un rapport d'évaluation ou de capitalisation ;
- dispositif de gestion des risques, de sécurité, d'éthique et de protection des données.

L'offre technique ne devra pas excéder trente-cinq (35) pages hors curriculum vitae, références, attestations et annexes méthodologiques.

c) Offre financière

L'offre financière sera forfaitaire, détaillée et exhaustive. Elle précisera entre autres les honoraires du consultant, les coûts des expertises complémentaires et des enquêteurs mobilisés à sa charge, les déplacements internationaux (billets d'avion A/R) et nationaux/locaux (location de véhicule), les indemnités de mission (perdiem), les frais de communications, la production des supports et tout autre coût nécessaire à l'exécution complète de la mission. Aucun coût lié aux ressources complémentaires ne pourra être facturé séparément à l'ARAA.

La proposition financière sera établie conformément au périmètre de la mission (dimension géographique). Toute hypothèse complémentaire devra être explicitement indiquée. Les coûts liés à l'organisation de l'atelier régional ainsi qu'à la participation des personnes invitées seront pris en charge selon les dispositions propres à l'ARAA.

VIII. Dépôt des candidatures

- **Date et heure limite de réception des candidatures: 27 octobre 2026 à 23 H 59 min GMT.**
- **Liens de soumission : les candidatures seront soumises par téléchargement à l'adresse : <https://bit.ly/4679UYa>**
- **Format des candidatures : la candidature doit être sous la forme d'un seul fichier PDF en suivant l'ordre établi dans le dossier de candidatures.**

- L'ARAA se réserve le droit de ne pas considérer les candidatures ne respectant pas les conditions de soumission ci-dessus.

IX. Demande d'information complémentaires

Le ou La consultant (e) intéressé(e) peut obtenir des informations complémentaires en écrivant aux adresses électroniques suivantes : procurement@araa.org ; cc : ctienon@araa.org ; plambonikolani@araa.org ; awaki@araa.org et avec en objet « **SCI 023-Evaluation finale et capitalisation PRAOP3** ».

Le Directeur Exécutif

Kanfitin KONLANI

Annexe :

Annexe 1 : CLAUSE ANTI-CORRUPTION DE LA DDC

Client, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants doivent respecter les clauses ci-après, relatives à l'anti-corruption les plus rigoureuses durant la passation et l'exécution du présent marché.

1. Absence d'Acte de corruption : Les parties s'engagent, dans le cadre du présent contrat, à n'accorder, directement ou indirectement, aucun avantage d'aucune sorte, ni à en accepter. Tout acte de corruption ou acte illicite constitue une violation du présent contrat et justifie sa cessation et/ou la prise de toute autre mesure conformément au droit applicable.

2. Lutte contre le blanchiment et de financement du terrorisme : la Commission de la CEDEAO certifie qu'elle a mis en place des procédures et des moyens internes (GIABA) afin de prévenir, détecter et combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme conformément aux recommandations du GAFI, et qu'elle n'entre en relation, directement ou indirectement, avec aucune des personnes, groupes ou entités figurant sur l'une quelconque des listes de sanctions financières (incluant notamment la lutte contre le financement du terrorisme) des Nations unies, de l'Union européenne, de la Suisse.

En signant la Déclaration anti-corruption, les fournisseurs, consultants, entrepreneurs et leurs sous-traitants déclarent (i) qu'ils n'ont commis aucun acte susceptible d'influencer le processus d'attribution du marché au détriment du Client et notamment qu'aucune pratique anticoncurrentielle n'est intervenue et n'interviendra et que (ii) la négociation, la passation et l'exécution du Contrat n'a pas donné et ne donnera pas lieu à un acte de corruption ou de fraude.

Pour et au nom du Consultant

Signé par :

[Nom et prénom]

Le _____

Annexe 2. Liste des vingt-quatre projets terrain

N°	Porteur	Intitulé du projet	Pays
1	AAN	Consortium pour la valorisation du lait local sur l'île de São Vicente au Cabo Verde	Cabo Verde
2	ACED	Projet de mise en place d'unités de production d'aliments pour bétail au Bénin	Bénin
3	AFAO-WAWO	Chaîne de valeur du lait et des produits laitiers, la laiterie-école : espace d'incubation pour renforcer l'employabilité des jeunes du Sénégal et de la Gambie	Sénégal et Gambie
4	AMEN	Projet d'appui à la filière lait local et à l'emploi des jeunes et des femmes pour l'amélioration des revenus des éleveurs en Guinée forestière (ALLEAR-GF)	Guinée
5	APESA	Appui à la création d'opportunités pour les jeunes et les femmes à travers la promotion de la filière lait local dans la province du Bahr El Gazal	Tchad
6	APESS	Projet de développement des compétences techniques professionnelles des jeunes agropasteurs sur les métiers du lait (DCTP JAML)	Burkina Faso
7	AREN	Appui aux centres de collecte de lait de Hamdallaye et Say dans le processus de modernisation des segments majeurs de la filière lait local au Niger (PROMOFIL)	Niger
8	CICS	Projet de valorisation du lait local du Sourou	Mali
9	CNMDE	Amélioration de la production laitière et d'aliment de bétail pour la création d'emplois des jeunes dans les régions de Thiès et de Fatick (APLABEJ)	Sénégal
10	CODIEXPERT	Projet d'intensification de la production laitière en Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
11	CORET	Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes dans la chaîne de valeur du lait local au Nigeria et en République du Niger	Nigeria et Niger
12	FENAPFIBVTO	Projet d'appui à la production laitière par l'amélioration des performances productives et l'accroissement des capacités de résilience des acteurs de la filière lait (PAPROLAIT)	Togo
13	FERLAIT	Projet d'appui aux systèmes de collecte et de refroidissement du lait des producteurs de FERLAIT-SIKASSO par la mise en place de technologies solaires et la promotion de l'insertion des jeunes dans les chaînes de valeur lait de la région de Sikasso	Mali
14	FORLAJ GROUP	Introduction d'un cluster national lait pour la redynamisation de la filière lait local au Bénin	Bénin
15	GEVAPAF	Wagashi pour une optimisation des revenus des ménages exploitant le lait local au nord du Togo (WOMEN)	Togo

N°	Porteur	Intitulé du projet	Pays
16	IPROLAIT	Projet de renforcement de l'employabilité des jeunes dans la filière lait local dans les régions du Centre et des Hauts-Bassins (PREJ-Lait local)	Burkina Faso
17	MCVF	Amélioration de l'emploi des jeunes par le biais d'une entreprise laitière et d'une alimentation améliorée dans l'État de Kaduna	Nigeria
18	NANTS	Développement des entreprises laitières pour l'emploi des jeunes (MEDYE)	Nigeria
19	UMPLB	Projet d'amélioration de la compétitivité du lait local et de la professionnalisation des jeunes	Burkina Faso
20	RADIG	Projet d'appui à la promotion de l'emploi des jeunes pour le développement de la filière lait local en Guinée forestière (PAPEDEL/GF)	Guinée
21	RBM	Projet d'amélioration de la formation et de l'apprentissage sur les métiers de la filière du lait local (PAFAMEL)	Niger
22	ROPPIA	Projet d'appui à la mise à l'échelle des unités économiques paysannes du lait (ProLait)	Burkina Faso
23	WILDAF	Promouvoir l'emploi des jeunes femmes et des jeunes hommes dans la filière lait local au Burkina Faso	Burkina Faso
24	ZONAL	Projet d'appui aux initiatives locales des organisations paysannes (PILOP)	Tchad

Annexe 3. Matrice indicative d'évaluation

Critère	Éléments d'appréciation	Sources indicatives	Méthodes indicatives
Pertinence	Réponse aux besoins ; alignement sur les politiques et priorités ; validité des hypothèses.	Documents de conception ; politiques ; entretiens ; enquêtes auprès des bénéficiaires.	Analyse documentaire ; entretiens ; comparaison besoins-réponses.
Cohérence	Complémentarité des composantes ; synergies externes ; articulation institutionnelle.	PTBA ; rapports ; cartographie des interventions ; entretiens.	Cartographie ; analyse institutionnelle ; analyse de contribution.
Efficacité	Atteinte des produits, résultats et indicateurs ; écarts ; facteurs explicatifs.	Cadre logique ; bases de suivi ; rapports des projets ; observations.	Analyse des indicateurs ; vérification des preuves ; comparaison entre projets.
Efficience	Coûts, délais, qualité ; exécution physique et financière ; coûts de transaction.	Budgets ; contrats ; décaissements ; dépenses ; justificatifs ; chronogrammes.	Analyse financière ; ratios ; analyse des retards et du chemin critique.
Effets	Emplois, revenus, productivité, volumes, accès au marché, organisation et institutions.	Bases bénéficiaires ; données économiques ; entretiens ; groupes de discussion.	Avant-après lorsque possible ; récits de changement ; triangulation.
Durabilité	Viabilité technique, économique, financière, sociale, institutionnelle et environnementale.	Plans d'affaires ; comptes ; dispositifs de maintenance ; partenariats ; politiques.	Analyse de viabilité ; analyse des risques ; scénarios de continuité.
Genre et inclusion	Accès équitable ; contraintes ; contrôle des ressources ; participation ; maintien dans l'emploi.	Données désagrégées ; groupes séparés ; entretiens ; observations.	Analyse différenciée ; analyse des barrières et des effets distributifs.
Faire-faire	Sélection, contractualisation, décaissement, accompagnement, suivi, justification et clôture.	Dossiers d'appel ; contrats ; rapports de supervision ; données de gestion.	Analyse de processus ; coûts de transaction ; comparaison des trajectoires.
Transférabilité	Conditions de réplcation, adaptation et mise à l'échelle.	Fiches projets ; données économiques ; politiques ; consultations.	Analyse comparative ; critères de transférabilité ; recommandations.

Annexe 4. Grille indicative de hiérarchisation des recommandations

Rubrique	Contenu attendu
Constat et problème	Énoncé factuel, source et niveau de preuve.
Incidence	Conséquence sur les résultats, la clôture, la durabilité ou la mise à l'échelle.
Action recommandée	Mesure précise, réaliste et vérifiable.
Responsable	Institution ou service chargé de conduire l'action.
Priorité	Critique, élevée, moyenne ou faible.
Échéance	Immédiate, avant clôture, à court terme ou à moyen terme.
Dépendances	Décision, financement, information ou action préalable nécessaire.
Indicateur de suivi	Élément permettant de vérifier la mise en œuvre de la recommandation.

Annexe 5. Contenu minimum de la note conceptuelle de la nouvelle phase

La structure ci-dessous reprend les principales rubriques attendues dans les présents termes de référence. Elle sera ajustée au nouveau canevas officiel de ProDoc communiqué par la DDC au démarrage de la mission. En cas de divergence, le canevas officiel de la DDC prévaudra.

Rubrique	Contenu indicatif attendu
1. Description et analyse du contexte	Problématique, tendances, acteurs, politiques, besoins, contraintes, opportunités, complémentarités et justification de la nouvelle phase.
2. Résultats, acquis et leçons apprises	Synthèse probante des résultats du PRAOP3, acquis à consolider, limites, échecs instructifs, recommandations et enseignements issus de l'évaluation finale et de la capitalisation.
3. Théorie du changement, objectifs et résultats	Vision de changement, hypothèses, objectif général, objectifs spécifiques, effets, produits, indicateurs et principales cibles.
4. Stratégie de mise en œuvre	Approches, groupes cibles, zones d'intervention, modèles à consolider ou à mettre à l'échelle, partenariats, modalités de faire-faire, phasage et conditions de durabilité.
5. Organisation, gestion et administration	Dispositif institutionnel, rôles de l'ARAA, de la Commission de la CEDEAO, des États, des organisations professionnelles, des partenaires et mécanismes de gouvernance et de coordination.
6. Ressources et budget	Principales catégories de ressources, hypothèses de coûts, contributions attendues, budget détaillé et stratégie indicative de financement.
7. Analyse des risques	Risques institutionnels, opérationnels, financiers, sécuritaires, climatiques, sociaux et fiduciaires, niveau de criticité, mesures d'atténuation et responsables.
8. Monitoring, évaluation, redevabilité et apprentissage	Cadre de mesure des résultats, dispositif de collecte, responsabilités, fréquence, mécanismes de redevabilité, gestion des connaissances et apprentissage.
9. Annexes	Cadre logique, budget détaillé, cadre institutionnel, calendrier indicatif, matrice des risques, cartographie des parties prenantes et autres annexes exigées par le canevas de la DDC.